



Au-delà du « structuralisme Saussurien » ou l'approche énonciative du discours autobiographique
« Le choix d'un pronom personnel entraîne et inspire d'autres choix (...) touche à la question fondamentale de la place où est situé un récit donné dans les catégories des possibles narratifs »¹

HADJ LAROUCSI Belkacem . Email : hadjlaroussibelkacem@gmail.com

Université de Batna -2- Faculté des lettres et des langues -Date d'envoi

E. ISSN :2602-506X * * ISSN :2335-1969

Abstract:

The autobiographical narrative is narration with a the first-person pronoun par excellence, it is the story of oneself, that is to say narrate with an "I", but this "I" often metamorphoses into "we, you, he,.. etc. ".

The author thus changes status, this choice of pronouns is not innocent.

The author therefore seeks to talk about himself through the intervention of a "fictional" or "novelistic" person. It is sufficient to search "out of the text" autobiographical details to ensure that it is the author character.

In this article we aim to show not only the multiplicity of the enunciator subject even if it is an autobiography or a writing of oneself, but also the "language play", the different enunciative situations that allow a back-and-forth of personal pronouns and how this process of mutation of the "I" into other personal forms takes place in the autobiographical novel's writing.

Keywords: speech-autobiography-enunciative approach-pronouns-writing-

Résumé :

Le récit autobiographique est une narration à la première personne avec excellence, c'est-à-dire narrer avec un « je », qui se métamorphose souvent en « nous, vous ..etc. ». L'auteur change ainsi de statut, ce choix des pronoms n'est pas innocent. Il se raconte par le truchement d'un personnage "fictif" ou "romanesque". Il suffit de chercher "hors du texte" les détails autobiographiques pour s'assurer qu'il s'agit du « personnage – auteur ».

nous visons à montrer ici la multiplicité du sujet énonciateur même s'il s'agit d'une écriture de soi, par un « jeu » de la langue, et les différentes situations énonciatives qui permettent ainsi un va-et-vient des pronoms personnels et comment ce processus de mutation du « je » en d'autres formes personnelles prend place dans l'écriture du roman autobiographique.

Mots clés : discours-autobiographie-approche énonciative-pronoms-écriture-

Introduction : La question du discours n'est pas énoncée dans le cours de linguistique de Ferdinand

de Saussure qui circonscrit le domaine de la linguistique comme une étude de la langue, elle-même définie comme un "système de signes". Sa théorie repose sur



une opposition langue / parole qui recoupe l'opposition société / individu. La recherche en linguistique s'oriente ainsi vers l'étude du système de la langue par opposition aux manifestations individuelles de la parole. La séparation langue / parole présuppose du coup une opposition entre ce qui est social et ce qui individuel. Par rapport à cette opposition, le discours est le tiers-exclu. La première mise en cause de l'opposition saussurienne qui réhabilite la parole apparaît en 1909 chez Charles Bally², dans son traité de stylistique. Celui-ci expose les principes d'une linguistique de la parole qui ouvre la voie de la recherche sur la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.

Chez Gustave Guillaume³ on trouve la notion de l'acte de discours, qui tend à apporter plus de précisions sur la place du sujet parlant ; mais cette théorie ne dépasse pas celle de Saussure. C'est chez les formalistes russes, par contre, que se développe à partir de 1915 une recherche sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. En 1928, on découvre, dans *La morphologie du conte russe* de Propp, l'ambition de dépasser le principe de l'immanence pour s'intéresser aux vastes ensembles discursifs que sont les textes, afin de rendre compte de l'organisation syntaxique et sémantique d'un texte. Benveniste qui effectue des recherches sur l'énonciation et la sémiologie de la langue, en partant de la philosophie analytique et en particulier de la théorie des actes de parole de l'anglo-saxon Austin⁴, contribue à introduire dans la linguistique française un thème nouveau, qui représente aujourd'hui ce qu'on appelle communément l'analyse de discours.

Une nouvelle voie s'est ouverte pour aborder l'analyse des textes littéraires ; celle de la « pragmatique » qu'un grand nombre de linguistes l'a définie comme l'utilisation du langage, comme la description du langage en action, ou comme du langage en contexte. Elle relève non seulement de la linguistique, mais aussi de la sociologie, de la psychologie, de philosophie du langage, de l'éthique, etc....

Nous ne pouvons négliger le contexte proprement linguistique, à savoir l'ensemble des phrases où baigne l'énoncé pris en considération et qui doit être également compris comme faisant partie de la situation d'une énonciation.

I).L'écriture autobiographique : Une projection de la personnalité ?

Que se passe-t-il quand on décide de raconter quelque chose ? comment s'y prend-t-on et pourquoi ? La stratégie adoptée dépend sans doute du genre dans lequel on décide de dire ou d'écrire. la posture de l'émetteur n'est pas la même selon que le récit est fictif ou réel, selon que l'auteur se raconte ou raconte le monde.

On sait qu'en linguistique un acte de parole n'est jamais totalement objectif entant qu'il est à chaque fois à la situation dans laquelle il est produit. Ainsi,



même quand il s'agit d'un récit de vie (autobiographie), celui-ci peut comporter une part de fiction dans la mesure où son auteur peut être tenté, selon les situations, d'omettre, de dissimuler, de faire valoir, ou tout simplement d'oublier des détails ou des éléments personnels, souvent très nécessaires.

I.1.L' autobiographie et le pacte autobiographique⁵ :

1.a) Difficulté d'une définition de l'autobiographie :

Le mot *autobiographie* apparaît en France vers 1850 comme un synonyme du terme *mémoires*. Son allure composite (*auto - bios - graphie*, c'est-à-dire « écrire sa vie soi-même ») Par ailleurs, le terme d'*autobiographie* fait sens par l'opposition qu'il établit avec celui de *biographie*, qui est le récit de la vie de quelqu'un racontée par un autre que lui. Aucun critère purement linguistique ne semble pertinent. Rien ne distingue a priori autobiographie et roman à la première personne.

L'autobiographie peut-être définie selon Lejeune « *l'autobiographie est un récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité* »⁶.

Donc, c'est un récit que l'on fait de sa propre vie. Celui qui raconte, celui dont on parle et celui qui écrit et signe le livre, sont une seule personne, une identité explicite entre le narrateur, l'auteur et le personnage est alors déclarée.

Le *je* n'a de référence actuelle qu'à l'intérieur du discours : il renvoie à l'énonciateur, que celui-ci soit fictif ou réel. Le *je* n'est d'ailleurs nullement la marque exclusive de l'autobiographie: le *tu* aussi bien que le *il* sont des figures d'énonciation que l'autobiographe utilise pour insister, par des effets de distanciation, sur la fiction du sujet, ou pour mettre en situation le discours de l'autre dans celui du sujet .

Dans le récit autobiographique on pense donc trouver la vie de l'auteur. Celui-ci « *se définit comme étant simultanément une personne réelle socialement responsable, et le producteur d'un discours. Pour le lecteur, qui ne connaît pas la personne réelle, tout en croyant à son existence, l'auteur se définit comme la personne capable de produire ce discours, et il l'imagine donc à partir de ce qu'elle produit* »⁷ Dans ce sens, « *l'autobiographie (récit racontant la vie de l'auteur) suppose qu'il y ait identité de nom entre l'auteur (tel qu'il figure, par son nom, sur la couverture), le narrateur du récit et le personnage dont on parle* »⁸.

1.b) Le "pacte autobiographique" :



Dans les années soixante-dix, la réflexion sur l'autobiographie a été enrichie par les travaux de Philippe Lejeune. Sa définition, étant donnée comme point de départ dans la théorie du genre.

Le mot « pacte » renvoie donc à un contrat entre l'auteur de l'autobiographie et le lecteur : *« dans l'autobiographie, on suppose qu'il y'a identité entre l'auteur d'une part et le narrateur et le protagoniste de l'autre part. C'est à dire que le « je » renvoie à l'auteur. Rien dans le texte ne peut le prouver. L'autobiographie est un genre fondé sur la confiance, un genre ...fiduciaire, si l'on peut dire .d'où d'ailleurs, de la part des autobiographes, le souci de bien établir au début de leur texte une sorte de « pacte autobiographique », avec excuses, explications, préalables, déclaration d'intention, tout un rituel destiné à établir une communication directe ».*⁹

Ce pacte se présente comme la clef qui permet aux lecteurs d'ouvrir la caverne magique et de contempler le trésor qu'il habite.

L'identité entre auteur, narrateur et personnage garantie par ce pacte, peut être implicite ou concrète (concrète dans le cas où le narrateur-personnage porte le même nom que l'auteur, non signalé sur la couverture du livre), implicite si l'œuvre contient un indice : *« (...) où le narrateur prend des engagements vis-à-vis du lecteur en se comportant comme s'il était l'auteur, de telle manière que le lecteur n'a aucun doute sur le fait que le « je » renvoie au nom porté sur la couverture ,alors même que le nom n'est pas répété dans la texte ».*¹⁰

1.c) le pacte référentiel :

Philippe Lejeune, et en abordant l'autobiographie a cité différents pactes et se propose d'aborder la question de la ressemblance ; c'est-à-dire de l'adéquation des faits racontés à la vérité réelle : le rapport du texte à son model, un rapport impossible .cette relation extrêmement difficile réside dans ce « jeu » de l'intériorité du texte et l'extériorité de la réalité :

*« L'identité se définit à partir des trois termes : auteurs, narrateur et personnage. Narrateur et personnage sont les figures auxquelles renvoient, à l'intérieur du texte, le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé ; l'auteur, représenté à la lisière du texte par son nom, est alors le référent auquel renvoie, de par le pacte autobiographique, le sujet de l'énonciation »*¹¹.

Philippe Lejeune, affirme de par là que le genre autobiographique est référentiel ,d'où il présuppose « un pacte référentiel » qui doit inscrire le texte dans le champs de l'expression de la vérité ,c'est-à-dire une vérité du texte ,dite par le texte ,c'est une question d'authenticité en tant qu'elle est l'image du narrateur entrain de se peindre et de l'image qu'il veut donner de ce qu'il était à telle ou telle époque de sa vie .le « pacte référentiel » est un contrat que conclut le lecteur avec le texte autobiographique quand il entreprend sa lecture.



1.d) Traits distinctifs de l'autobiographie :

La définition de Lejeune a le mérite d'attirer l'attention sur plusieurs dimensions importantes de l'acte autobiographique ; ainsi seule une « personne réelle » - à laquelle s'oppose la personne imaginaire de la fiction - peut l'assumer. Il faut donc un être humain constitué en tant que personne psychologique, morale et sociale pour énoncer une autobiographie. Ce sont aussi et beaucoup plus, les indices externes qui renseigneront mieux le lecteur, notamment le nom de l'auteur sur la couverture du livre.

II.2. La psychanalyse une voie incontournable pour l'analyse biographique :

L'application des acquis de la psychanalyse à la linguistique a engendré des analyses très intéressantes. Les structuralistes ne pouvaient pas concevoir un discours échappant au contrôle du sujet écrivain, ce qui fera distinguer entre « sujet écrivain » et « sujet de l'inconscient » ; notion élaborée par J.Lacan : « *l'inconscient à partir de Freud, est une chaîne de signifiants qui quelque part (sur une autre scène, écrit-il) se répète et insiste pour interférer dans les coupures que lui offre le discours effectif et la cogitation qu'il informe. (...) la structure du langage, une fois reconnue dans l'inconscient quelle sorte de sujet pouvons-nous lui concevoir ? On peut ici, tenter, dans un souci de méthode, de partir de la définition strictement linguistique du « JE » comme signifiant : où il n'est rien que le schifter ou indicatif qui dans le sujet de l'énoncé désigne le sujet en tant qu'il parle actuellement. C'est dire qu'il désigne le sujet de l'énonciation mais qu'il ne le signifie pas* »¹²

Dans la perspective psychanalytique, l'« autre » qui intercède dans tout discours est considéré comme « autre-sujet de l'inconscient » ou encore — pour faire référence à J. Lacan — comme « Autre ».

Et au moment où l'autobiographe énoncerait le constat de son imaginaire réussite – je parle et je dis cela de moi –, la psychanalyse pourrait lui souffler : ce n'est pas *toi* qui parles, ou bien : tu parles d'autre chose que tu n'énonces pas, ou encore : tu énonces une chose dont pourtant tu ne parles pas. À l'égard de l'autobiographie, la psychanalyse est essentiellement suspicieuse. Dans *Un souvenir d'enfance dans "Fiction et Vérité" de Goethe*, Freud signale d'emblée, citant Goethe, une des difficultés de l'autobiographie : « *Quand on cherche à se rappeler ce qui nous est arrivé dans la toute première enfance, on est souvent amené à confondre ce que d'autres nous ont raconté avec ce que nous possédons réellement de par notre propre expérience* ». La psychanalyse viendra donc couper le discours de l'autobiographe, comme pour démonter l'objet que le sujet a construit pour satisfaire ses "*intentions imaginaires*" selon les propos de Lacan. Il faut passer par la place vide où ne s'énonce pas le sujet pour repérer comment le "je", absent de la mémoire comme du rêve, se donne forme imaginaire dans des épiphanies qui manquent tout autant d'origine que d'issue.



L'utilisation des concepts et des processus heuristiques de la psychanalyse dans le récit de (sa) vie signale du moins que toute autobiographie n'est peut-être à son tour qu'un *récit-écran* élaboré pour être substitué à un autre. La fonction protectrice de l'écriture ne serait jamais aussi efficace que dans le cadre dramatisé d'une mise à nu, sa fonction dilatoire jamais aussi présente que lorsque tout semble avoir été dit. Par ailleurs, l'écart noté par Jean-Bertrand Pontalis "entre le rêve mis en images et le rêve mis en mots" (*Entre le rêve et la douleur*) ne désigne-t-il pas, de manière plus large, l'incompétence du langage à signifier autre chose que les empêchements de la parole ? Dans les stéréotypes et les objectivations de discours s'officialisent davantage les clivages du sujet que ne s'annonce le retour d'un « langage premier » : au moins conviendra-t-il de ne pas s'en tenir « à l'idée que le moi du sujet est identique à la présence qui vous parle »¹³. En définissant la psychanalyse comme « cette assumption par le sujet de son histoire, en tant qu'elle est constituée par la parole adressée à l'autre »¹⁴, Lacan rappelle avec force le caractère interlocutoire de l'énonciation où le sujet s'expose à une dépossession toujours plus grande de cet être de lui-même, jusqu'à « reconnaître que cet être n'a jamais été que son œuvre dans l'imaginaire et que cette œuvre déçoit en lui toute certitude. Car, dans ce travail qu'il fait de la reconstruire pour un autre, il retrouve l'aliénation fondamentale qui la lui a fait construire comme une autre, et qui l'a toujours destinée à lui être dérobé par un autre »¹⁵.

II.1. Pour une approche énonciative du discours autobiographique :

« En tant qu'énonciation, l'écriture est à la fois, le reflet et le véhicule d'une pensée, ou plus exactement de plusieurs ordres de pensées, qui s'interpénètrent »¹⁶.

Cette nouvelle approche signale un changement cardinal dans la lecture autobiographique des textes de plusieurs aspects.

Lejeune relativise la valeur de la « vérité », catégorie centrale, mais quelquefois tout aussi difficilement discernable et livrée à l'autorité des critiques. Ensuite, en définissant le pacte « comme une formule inhérente au texte, il limite la compétence du lecteur au devoir d'identifier ce pacte, non moins difficile si on considère combien l'interprétation de la notion de pacte est vague dans les différentes lectures »¹⁷. Enfin, Lejeune propose une analyse des conditions linguistiques de l'identité de la première personne au niveau de l'énonciation.

La définition de Lejeune, à la fois incontournable mais aussi incommode pour ses opposants, a un avantage incontestable : d'une part, elle prouve qu'il existe des conditions formelles qu'une autobiographie doit remplir, d'autre part, par l'intégration des éléments linguistiques (plus précisément ceux de la pragmatique), elle suggère que la réception des textes est inséparable des conditions de son énonciation. Comme nous allons voir, ce dernier aspect, jugé



maintes fois très importante pour nos analyses, offre, même si un peu malgré elle, une occasion excellente pour confronter les présupposés d'une lecture autobiographique aux modes et aux codes de fonctionnement de la réception des textes maghrébins.

Parmi ces aspects un des plus remarquables serait le problème de l'instance narrative « je » qui, pour la critique maghrébine, demeure insoluble, voire une obsession principale, (comme la « découverte » du pluriel, de sa part, (elle) une grande nouveauté) jusqu'à ce qu'il ne soit objet d'une réflexion pragmatique. Dans son étude sur l'autobiographie à la troisième personne, Lejeune¹⁸ a fait un premier pas en explorant certains fonctionnements rhétoriques des textes de caractère autobiographique, mais apparemment sans instance « je ». Mais dans l'espace postcolonial, le fonctionnement figuratif des instances narratives des textes n'est pas un phénomène inédit non plus.

II.2. Le statut de narration dans l'autobiographie :

La question «qui parle?» mérite à bon droit l'attention qu'on lui prête dans les analyses des textes littéraires, en particulier de la prose narrative. Le problème du point de vue n'est pas un problème marginal Le point de vue n'est pas seulement un problème purement technique ; plusieurs études récentes sur la prose narrative ont prouvé que l'analyse de la perspective narrative peut éclairer certains aspects du message humain véhiculé par l'œuvre littéraire aussi bien que la valeur esthétique de celle-ci.

La présence du locuteur dans un discours, quel qu'il soit, se fait sentir à des degrés différents, selon des besoins communicatifs spécifiques, selon des conditions particulières imposées par le co(n)texte. La communication est assurée par la propriété qu'a le langage de constituer l'homme en tant que sujet.

Ainsi, Paul Ricœur a évoqué la question de l'importance du langage dans le processus d'individuation, et par la suite, a forgé ce qu'il a appelé « l'identité narrative » :

« On n'individualise que si on a conceptualisé et individualisé en vue de décrire davantage. C'est parce que nous pensons et parlons par concepts que le langage doit en quelque manière réparer la perte que consomme la conceptualisation. [...] Logiciens et épistémologues regroupent sous le titre commun d'opérateurs d'individualisation des procédures aussi différentes que les descriptions définies – Le premier homme qui a marché sur la Lune, L'inventeur de l'imprimerie, etc. –, Les noms propres Socrate, Paris, la Lune –, les indicateurs – Je, Tu, Ceci, Ici, Maintenant »¹⁹.

2- a) Le « je » dans le texte autobiographique :



Nous sommes donc en présence d'un texte autobiographique qui exige du lecteur, une fois de plus, des connaissances sur la vie et la personnalité de l'auteur que le texte, à lui seul, ne livre pas.

Ainsi, le narrateur-personnage principal conduit son énonciation sur le mode du **je**. Ce mode d'énonciation répond parfaitement aux propos de Ph. Lejeune qui dit que l'autobiographie doit être un « *récit (...) qu'une personne réelle fait de sa propre existence, (mettant) l'accent sur sa vie individuelle (...)* »²⁰. Cette citation fait office de première condition définitoire de l'autobiographie. Le **je**, ici, répond à cette définition, toujours selon Lejeune : « *Le pronom personnel - je - renvoie à l'énonciateur de l'instance de discours où figure le -je- ; mais cet énonciateur est lui-même susceptible d'être désigné par un nom (qu'il s'agisse d'un nom commun, déterminé de différentes manières, ou d'un nom propre)* »²¹.

2-b) Le « nous » inclus dans le « je » ou la voix de la société dans le texte autobiographique :

Raconter sa société au détriment de son individualité est une fonction cardinale dans un texte auto-bio-sociographique. Si l'intention strictement autobiographique est clairement affichée, elle est en apparence subvertie quand le « **Je** » qui s'énonce devient prétexte à l'énonciation du tableau social. Ainsi « **je** » figure à part entière dans une auto-bio-sociographie .derrière le « **je** » s'inscrit une double instance narrative qui permet à l'auteur d'occuper – au plan narratologique – des points de vue différents.

En effet, il existe une relation constante entre l'œuvre, en tant que matériau littéraire, le référent individuel ayant pour principal intérêt le « **Moi** » de l'écrivain et la dimension sociohistorique que peut communiquer l'auteur, étant en premier lieu, un être-acteur social, et en second lieu, un témoin privilégié de son époque.

L'œuvre de Mouloud Feraoun « le fils du pauvre » que nous prenons ici comme exemple, propose un récit où domine l'idée que l'histoire personnelle de l'auteur est liée à celle de sa communauté. C'est-à-dire que Mouloud Feraoun inscrit son histoire, son vécu, au sein même de son témoignage sur l'Histoire de sa société, C'est de l'imbrication de la voix dominante du « **je** » avec les autres voix. Cette transcendance désigne la pluralité des voix énonciatives dans le texte en question, et se traduit par l'usage du « **Nous** » communautaire supplantant le « **je** » individuel. L'auteur glisse sur l'importance de sa propre instance narrative, porteuse de son individualité, au profit de la narration collective.

III. Le récit autobiographique ou le « jeu de l'ambiguïté » :



«*L'autobiographie propose un théâtre dans le théâtre, théâtre d'ombres où l'auteur joue à la fois les rôles de l'auteur, du metteur en scène et des acteurs*». ²²
 Écrire sa vie nécessite une véritable mise en scène où un seul acteur s'expose et joue (avec) son destin. Et comme nous l'avons déjà mentionné, Le récit autobiographique est un « récit rétrospectif ». Le narrateur de ce récit est identifié par le pronom personnel « je » : « *l'identité du narrateur et du personnage principal se marque le plus souvent par l'emploi de la première personne* » ²³. Ce récit est supposé être vraisemblable. Le lecteur le conçoit comme tel, à la différence d'un récit fictif, il s'attend à ce que le premier soit, au moins en partie « véridique », et envisage le second comme une « réalité fictive ». Il peut cependant s'y reconnaître.

Le récit autobiographique renvoie à l'expérience de la vie de l'auteur, racontée par lui. Dans le récit autobiographique on pense donc trouver la vie de l'auteur. Celui-ci « *se définit comme étant simultanément une personne réelle socialement responsable, et le producteur d'un discours. Pour le lecteur, qui ne connaît pas la personne réelle, tout en croyant à son existence, l'auteur se définit comme la personne capable de produire ce discours, et il l'imagine donc à partir de ce qu'elle produit (...) l'autobiographie (récit racontant la vie de l'auteur) suppose qu'il y ait identité de nom entre l'auteur (tel qu'il figure, par son nom, sur la couverture), le narrateur du récit et le personnage dont on parle* » ²⁴. Mais cette identité est toujours en instance de reconstruction, une dialectique permanente entre le « je », le « tu », le « il », l'Autre, celui dont l'identité semble « identique » ou différente. L'usage voudrait que celui qui parle dit « je ». Mais la fiction peut utiliser un « il » ce qui permet à l'auteur d'écrire plus ou moins à sa guise. Car celui qui écrit imagine un récepteur comme dans la communication ordinaire. Même si la communication n'est pas immédiate, il conçoit toujours un retour. Le lecteur de son côté n'est pas entièrement passif, il intervient sur l'œuvre en la lisant. Il la remodèle selon sa propre expérience.

L'auteur du récit pratique « le jeu de l'ambiguïté » en oscillant entre le « véridique » et le « fictif » : « *qu'en fin de compte le lecteur ne puisse pas réduire ou fixer la position de l'auteur, malgré le désir qu'il aura inévitablement de le faire, étant donné le problème que posent presque toutes ses œuvres. Cette ambiguïté sera implicite ou explicite, selon que l'auteur se cache ou se manifeste* ». ²⁵

III.1.L'autobiographie : le point de vue ou le regard du narrateur

Le problème des « visions » ou des « points de vue », n'a cessé de préoccuper jusqu'à nos jours les théoriciens littéraires et les écrivains eux-mêmes.

Dans un récit autobiographique ou de vie, la transmission de l'information, des événements se fait de la façon suivante : un regard témoin ; celui de l'enfant-



héros, qui enregistre la scène et la voix-adulte quand il la transmet (on parle ici du récit d'enfance). A ce sujet, une définition est proposée par Philippe Lejeune :

*« Dans le récit d'enfance classique, c'est la voix du narrateur adulte qui domine et organise le texte : s'il met en scène la perspective de l'enfant, il ne lui laisse guère la parole. (...). Il ne s'agira plus de se souvenir mais de fabriquer une voix enfantine, cela en fonction des effets qu'une telle voix peut produire sur un lecteur ».*²⁶

Il y a des moments où la voix du narrateur-adulte domine la voix de l'enfant marquant ainsi la supériorité du point de vue du narrateur au détriment de celui de l'enfant.

A d'autres moments, les deux voix, du narrateur et de l'enfant, s'entremêlent et s'entrelacent, réalisant une sorte de "fondu" de ces deux voix, afin de "fabriquer" cette voix enfantine. Dans ce cas l'effet produit est également celui d'une superposition de deux voix, mais aussi de deux points de vue ; ainsi l'explique Dominique Mainguenu :

*« De deux "voix" inextricablement mêlées, celle du narrateur et celle du personnage. (...). On perçoit deux "énoncia-teurs" mises en scène, dans la parole du narrateur, lequel s'identifie à l'une de ces deux "voix". Ce ne sont pas deux véritables locuteurs, qui prendraient en charge des énonciations, des paroles, mais deux "voix", deux "points de vue" auxquels on ne peut attribuer aucun fragment délimité du discours rapporté. Le lecteur ne repère cette dualité que par la discordance qu'il perçoit entre les deux "voix", discordance qui lui interdit de tout rapporter à une seule instance énonciative. »*²⁷

Si le but de la technique du point de vue est de présenter une histoire en fonction de la conscience d'un personnage et vue à travers cette conscience, le pas décisif et le plus conséquent, a été fait par l'adoption du narrateur à la 1^{ère} personne. Dans le roman raconté du point de vue d'un personnage à la 3^{ème} personne, il existe toujours implicitement un sujet, qui occupe la place d'un narrateur omniscient qui sait tout sur ce personnage :

*« Au moment où le narrateur devient grammaticalement le «je» de l'énoncé, la situation narrative de base se complique. Entre le sujet de renonciation (l'auteur) d'une part et les personnages et les événements de l'autre, un nouvel élément narratif est intercalé, celui du «je» narrateur qui est le sujet de l'énoncé et qui, dans la plupart des cas, n'est pas identique au «je» qui écrit le livre »*²⁸.

Le «je» narrateur est un phénomène technique et formel et il est chargé d'augmenter l'authenticité du récit, la vraisemblance ou l'effet de celui-ci, donc des aspects extérieurs à l'œuvre littéraire.



Le pronom « je » désigne la personne « *qui énonce la présente instance de discours contenant Je* »²⁹. Donc « je » n'a d'existence que par et dans le discours qui l'emploie. Il est dans un changement continu car il acquiert chaque fois une instance discursive particulière, il ne peut être identifié que par « *l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit (...)* ; la forme « je » n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. »³⁰.

Genette constate que le narrateur est toujours présent dans son écrit ou l'histoire qu'il narre, il déclare donc : « *Je ne puis à aucun instant négliger la présence du narrateur dans l'histoire qu'il raconte* »³¹. ceci nous conduit donc à définir la notion du point de vue (pdv). Selon Paul Ricœur, le point de vue :

« *Désigne dans un récit à la troisième ou à la première personne l'orientation du regard du narrateur vers ses personnages, les uns vers les autres (...). Dès lors que la possibilité d'adopter des points de vue variables - propriété inhérente à la notion même de point de vue - donne à l'artiste l'occasion systématiquement exploitée par lui, de varier les points de vue à l'intérieur de la même œuvre, de multiplier et d'en incorporer les combinaisons à la configuration de l'œuvre* »³².

Il s'agit de voir non seulement comment le narrateur voit ses personnages, comment voit-il le monde (durant son enfance) et se voit, mais surtout de quelle manière l'écriture reflète cette vision.

Le récit de Mouloud Feraoun « le fils du pauvre » convoque une représentation du monde. Il aura donc à faire le choix d'un narrateur - une « *voix* » pour le proférer - et aussi d'un « *regard* » par la médiation duquel le monde sera « *vu* ». L'auteur peut ainsi choisir de jeter sur les événements, les lieux, les personnages, le regard sans limites d'un dieu omniscient, le regard - restreint et singulier - d'un personnage de la « diégèse », enfin le regard extérieur objectif, et c'est-ce qui se passe dans la deuxième partie du récit quand le narrateur-héro-cède la parole à un ami qui connaît tout de lui ! Ne serait-il pas entrain de prendre la distance pour mieux voir ?

III.2.L'autobiographie en « il » ou l'écriture objective !

Le concept de la distance correspond le plus souvent à une tension objectivisante et peut dans certaines conditions servir à emphatiser un état subjectif ;

« *Il ne suffit pas d'écrire : je suis malheureux ; tant que je n'écris rien d'autre, je suis trop près de moi, trop près de mon malheur, pour que ce malheur devienne vraiment le mieux sur le mode du langage : je ne suis pas encore vraiment malheureux .ce n'est qu'à partir du moment où j'en arrive à cette substitution étrange : il est malheureux, que le langage commence à se constituer*



en langage. Malheureux pour moi, à esquisser et à projeter lentement le monde du malheur tel qu'il se réalise en lui »³³.

Contrairement à la littérature française du dix-huitième siècle où le « je » de l'auteur se masquait, la substitution de la troisième personne à la première personne dans la deuxième partie de l'œuvre de Mouloud Feraoun, se présente alors comme une échappée à la structure personnelle et suggère une exploitation psychanalytique comparable à celle dont est passible le « je est un autre » de Rimbaud.

Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

Conclusion

Au cours de son évolution, la linguistique a montré des perspectives différentes et des orientations vers les différents champs de recherches. C'est évidemment Ferdinand de Saussure qui a fondé les bases de la linguistique de nos jours dans son œuvre intitulée *Cours de Linguistique Générale*, en proposant premièrement d'étudier la structure synchronique et intrinsèque de la langue. Il a établi sa théorie sur la dichotomie langue / parole. Mais cette théorie de langue était insuffisante pour l'appliquer aux analyses des textes littéraires. Après Saussure, nous remarquons de nouvelles voies dans ce domaine d'analyse. D'une part, la perspective structuraliste considérait la langue comme un code, étant un système formel qui permet de transmettre des messages ; d'autre part, la grammaire générative-transformationnelle la définissait comme un système des règles permettant de passer de la structure profonde à la structure de surface.

Plusieurs acquis ont été remis en cause à travers l'histoire de la linguistique, mais un seul ne sera pas remis en cause : l'énoncé présente d'autres niveaux d'organisation, plus « profonds » que le niveau des contiguïtés de surfaces.

Être le sujet-objet de son propre dire (récit/discours), globalement, partiellement ou de façon fragmentaire, a de tout temps préoccupé, voire hanté les écrivains qui, toujours tentés par ce projet, ont souvent fini, majoritairement, par y céder, sous une forme ou une autre. Raconter sa vie, en relater fidèlement (?) les péripéties ou les romancer, se confier (au papier, aux gens de bonne écoute), rédiger ses mémoires, tenir un journal intime, un carnet de notes, de bord ou de voyage, entretenir une chronique, ses souvenirs ou sa mémoire, entreprendre une réflexion ou tout simplement prendre des notes et les consigner...voilà des pratiques anciennes et...actuelles, d'auteurs illustres et...inconnus, sous des formes diverses et selon des techniques différentes ou enchevêtrées. Qu'en est-il au Maghreb et en Algérie plus particulièrement ? Comment l'écrivain algérien Mouloud Feraoun, compose-t'il avec cet ordre de discours littéraire ? Comment s'y prend-il pour inscrire son vécu (censé être singulier) ?



Abstract:

The question of discourse was not stated in Ferdinand de Saussure's course in general linguistics who has defined the linguistics' field as a study of language and has defined this last as a "sign system". His theory is based on a langue -parole opposition overlapping the opposition between society and the individual. Linguistic research is thus leaning towards the study of the system of language as opposed to individual manifestations of speech (parole). Therefore, the separation between language (langue) and speech (parole) presupposes an opposition between what is considered as social and what is considered as an individual. In comparison to this opposition, the discourse is the excluded middle. The first questioning of the Saussurian opposition rehabilitating speech (parole) was appeared in 1909 with Charles Bally[1], in his *Traité de stylistique* in which he presented the principles of linguistics of speech and opened the way to research on the relation of the speaking-subject to the speech and the context.)

The autobiographical narrative is narration with a the first-person pronoun par excellence, it is the story of oneself, that is to say narrate with an "I", but this "I" often metamorphoses into "we, you, he,.. etc. ".

The author thus changes status; this choice of pronouns is not innocent.

The author therefore seeks to talk about himself through the intervention of a "fictional" or "novelistic" person. It is sufficient to search "out of the text" autobiographical details to ensure that it is the author character.

Our hypothesis is that Mouloud Feraoun has developed in his writing of his novel entitled "Le fils du pauvre" discursive strategies to build and defend a particular theme, so, it is not just question of autobiography but more than that, it is a collective biography.

For us, this is, therefore, to focus on the alternate use of personal pronouns of the first person "Je" and "Nous", by taking account of situation of utterance, to identify to whom returns each one of the two pronouns, to address the utterance modalities of this "language game" and the diversity of the subject in the novel " Le fils du pauvre."



We will show first how this one underlies the utterance dimension of the author's discourse and intentions, then we will show the degree of involvement of the author in utterance and his relationship with his society (the context of artistic production) from which emerges this "relationship of solidarity" and interdependence between personal identity and collective one, and finally we will show how he associates the recipient and subsequently influences him!

Is it his voice that he wants us to hear? Or is it the collective voice of the oppressed population?

Is it an individual or a collective biography?

"I is another," wrote Rimbaud.

By using a pseudonym to sign a literary work, it is well known that the author wants to make us believe that he is another.

He disguises his identity, he imposes a mask to it and then he presents himself disguised to the public.

The writer who highlights his ego by publishing a literary work., even if he must hide and play with his identity, he is not finally attached to be totally "other."

Therefore, the "Je" of the author which is identical to the narrator one is realized as such through the autobiographical project that makes it exist for oneself or for another by inciting it to change its situation and that of other.

The project and its actualization allow on the one hand to the "Je" to be inscribed in relation to the community, and on the other hand, to transform the time in an accomplice of "his" existence which exceeds the borders of hic et nunc to the benefit of the desire for eternity.

In an autobiographical writing, the personal pronoun "Je" refers sometimes to the narrator located in the past, sometimes to the narrator located in the present, in other words at the moment when he was telling his story.



The narrator alternates passages by telling in the past tense his childhood memory and expressing in the present tense in order to comment this episode of his childhood, to give us his thoughts or to evoke his ease or rather his difficulty to remember.

The alternation between narrative passages in which the narrator tells past moments of his life and comments in which he expresses in present tense is a feature of the autobiographical text.

Keywords: speech-autobiography-enunciative approach-pronouns-writing.

Références bibliographiques

- Charles Bally, *Traité de stylistique française*, Ed. Leroux, Paris, 1909
- Dominique Mainguenu : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986,
- Émile Benveniste, *problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard 1966,
- Francis Berthelot, *Du rêve au roman*, Ed. Universitaire de Dijon, Paris ,1998
- Georges GUSDORF, *Les Écritures du moi : lignes de vie I*, (2 volumes), Odile Jacob, 1991
- Gérard Genette, *Figures III*, Ed .Seuil, Paris, 1972,
- Glowinski Michael, *Sur le roman à la première personne, dans Esthétique et poétique*, textes réunis et présentés par G. Genette, Ed. Seuil, Paris, 1992,
- Gustave Guillaume, *Langage et sciences du langage*, 1964
- Jean Lacan, *Écrits*, Ed. Du seuil, 1966,
- Jean Lacan, « *Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse* », *Écrits I*, Seuil, coll., "Points" 1953.
- John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, Ed. Seuil, Paris. (1^{re} ed.How to do things with words Oxford 1962)
- Maurice Blanchot, *la part du feu*, Ed, Gallimard, Paris, 1949,
- Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Ed, seuil, Paris, 1990
- Paul Ricoeur : *Temps et Récit II : La configuration dans le récit de fiction*, Ed. Seuil, Paris, 1984.
- Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Ed. Seuil, Paris, 1975
- Philippe Lejeune, *l'autobiographie en France*, Ed. Seuil, Paris, 1980,
- Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Ed. Seuil, Paris, 1975
- Philippe Lejeune, *je est un autre*, Ed, seuil, Paris, 1980
- Tzvetan Todorov, *Poétique, in Qu'est-ce que le structuralisme ?* Ed. Seuil, Paris, 1968,

¹ Glowinski Michael, *Sur le roman à la première personne, dans Esthétique et poétique*, textes réunis et présentés par G. Genette, Ed. Seuil, Paris, 1992, p.229



- 2 Charles Bally, Traité de stylistique française, Ed. Leroux, Paris, 1909
- 3 Gustave Guillaume, Langage et sciences du langage, 1964
- 4 J-L Austin, Quand dire, c'est faire, Ed. Seuil, Paris. (1re ed. How to do things with words Oxford 1962)
- 5 P. Lejeune, Le pacte autobiographique, Ed. Seuil, Paris, 1975
- 6 Ibid. p : 14
- 7 Ibid. P.23
- 8 Ibid. P.25
- 9 P. Lejeune, l'autobiographie en France, Ed. Seuil, Paris, 1980, P : 24
- 10 Ibid., P : 27
- 11 P. Lejeune, Le pacte autobiographique, Ed. Seuil, Paris, 1975 .p.35
- 12 J.Lacan, Écrits, Ed. Du seuil, 1966, pp790-800
- 13 J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », Écrits I, Seuil, coll., "Points" 1953.P.136,
- 14 Ibid. P.155
- 15 Ibid. P.160
- 16 Francis Berthelot, Du rêve au roman, Ed. Universitaire de Dijon, Paris ,1998.P.80
- 17 -Philippe Lejeune, je est un autre, Ed, seuil, Paris, 1980, p32
- 18 P. Lejeune, Le pacte autobiographique, Ed. Seuil, Paris, 1975
- 19 P. Ricœur, Soi-même comme un autre, p. 40.
- 20 P. Lejeune, Le pacte autobiographique, Ed. Seuil, Paris, 1975, p : 36
- 21 Ibid.
- 22 G.GUSDORF, Les Écritures du moi : lignes de vie I, op. Cit, p. 311
- 23 Ibid. P.15
- 24 Ibid. P.23
- 25 Ibid. P.167
- 26 P. Lejeune : Je est un Autre, op.cit., p. 10.
- 27 D.Mainguenu : Éléments de linguistique pour le texte littéraire, Paris, Bordas, 1986, p.96.



28 T.Todorov, Poétique, in Qu'est-ce que le structuralisme ? Ed. Seuil, Paris, 1968, P.166

29 Émile Benveniste, problèmes de linguistique générale 1, Paris, Gallimard 1966, p.233

30 Ibid.

31 G. Genette, Figures III, Ed .Seuil, Paris, 1972, p.225.

32 P.Ricoeur : Temps et Récit II : La configuration dans le récit de fiction, Ed. Seuil, Paris, 1984, p.140.

33 M. Blanchot, la part du feu, Ed, Gallimard, Paris, 1949, P.28-29